

**CONSEIL MUNICIPAL du 15 mars 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 15 mars à 19 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du conseil - 5 place de la Mairie - sous la Présidence de Mme Sophie CHEVRINAIS, Maire de Touquin.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

Evelyne CASSON, Valérie DIBLING, Sandrine KONDRATIEFF, Aurélie RODRIGUEZ-JAUDON, Sabrina LAZARUS - Messieurs Jean-Louis BOYOT, Bernard BRIGOT, Rémi COURTIN, F.X. DECHAMPS, Alain DURMORD, Jean-Pierre DELAHAYE.

**Absents excusés :**

Mélanie AUBRY (pouvoir à R. Courtin), Johnny MINGUY.

Secrétaire de séance : Aurélie RODRIGUEZ-JAUDON.

1. Le compte rendu du 18 février 2022 est approuvé à l'unanimité des présents et des représentés.

**2. Délibération n°15/03/2022****Election délégué au sein du CCAS**

Suite à la démission de Mme Cathy BOURBIGOT qui avait été élue membre du CCAS, Conformément l'article R123-9 du Code de l'action sociale et des familles le comité doit procéder au renouvellement de l'ensemble des membres élus.

Une seule liste de candidats est présentée par les conseillers municipaux :

Evelyne CASSON, Valérie DIBLING, Alain DURMORD, Sandrine KONDRATIEF, Aurélie RODRIGUEZ-JAUDON.

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné le résultat suivant :

Nombre de votants 13 dont 1 pouvoir

Nombre de suffrages 13 voix POUR

Ont été élus, à l'unanimité des présents et des représentés :

Evelyne CASSON, Valérie DIBLING, Alain DURMORD, Sandrine KONDRATIEF, Aurélie RODRIGUEZ-JAUDON.

**3. Délibération n°16/03/2022****Election délégué au sein du SIVOS de Rozay-en-Brie**

Suite à la démission de Mme Cathy BOURBIGOT qui avait été élue déléguée suppléante au sein du SIVOS de Rozay-en-Brie,

Le conseil procède à l'élection du nouveau délégué suppléant.

Se présente candidat M. Rémi COURTIN qui est élu à l'unanimité des présents et des représentés.

**4. Délibération n°17/03/2022*****Election conseiller au sein des commissions communales***

Le conseil municipal procède au remplacement de Mme Cathy BOURBIGOT dans les différentes commissions dont elle était membre.

**Est élue Madame Aurélie RODRIGUEZ-JAUDON au sein des commissions suivantes :**

- Commission fêtes et cérémonies,
- Commission Patrimoine,
- Commission fleurissement de la commune.

**5. Délibération n°18/03/2022*****Budget communal 2022 : Affectation du résultat d'exploitation 2021***

Sous la présidence de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés, décide d'affecter le résultat d'exploitation du budget communal au 31/12/2021 sur le budget 2022 comme suit :

- Excédent reporté en recettes de fonctionnement ligne 002 267 443,63 €

**6. Délibération n°19/03/2022*****Subvention de fonctionnement aux associations***

Sur proposition de Mme le Maire,

**Après délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, votent le versement des subventions aux associations suivantes, inscrites au budget 2022 (compte 65748) :**

- Souvenir Français 200 €
- Anciens Combattants 200 €
- Club Saint-Etienne 450 €
- SAT Archéologie 400 €
- Jeunes Sapeurs Pompiers 150 €
- Castrum Tulquinum 4 400 €
- Le Comité des fêtes 2 700 €

**7. Délibération n°20/03/2022 Convention d'honoraires « Assistance à maître d'ouvrage dossier demande de subvention Accessibilité Mairie »**

Madame le Maire propose de demander à l'architecte Olivier ROSSIGNOL et à Ingénierie Choiséenne BET d'établir un avant-projet pour la mise en accessibilité du bâtiment de la Mairie (services administratifs/salle du conseil-mariages) et d'élaborer un dossier de demande de subvention.

**Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des représentés,**

- accepte la convention d'honoraires de Olivier ROSSIGNOL et d'Ingénierie Choiséenne BET d'un montant de 5 400 € TTC relative à « l'Assistance à Maître d'Ouvrage pour l'élaboration d'un dossier de demande de subvention relative à la mise en accessibilité de la Mairie » .

**8. Délibération n°21/03/2022*****Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022***

Dans le contexte économique actuel, Madame le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

**Après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directions locales pour 2022.**

**Les taux 2022 sont donc les suivants :**

- |                            |         |
|----------------------------|---------|
| ➤ Taxe foncière (bâti)     | 34,13 % |
| ➤ Taxe foncière (non bâti) | 51,34 % |

**9. Délibération n°22/03/2022*****Budget de la commune : vote du budget primitif 2022***

Madame le Maire présente le budget primitif 2022 de la commune.

**Après délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,  
le conseil municipal approuve le budget primitif communal 2022 comme suit :**

- |   |                |
|---|----------------|
| ➤ les recettes et les dépenses en section de fonctionnement s'équilibrent à | 1 082 293,63 € |
| ➤ les recettes et les dépenses en section d'investissement s'équilibrent à  | 898 883,78 €   |

**9. Divers**

- Budget 2022 de la CACPB : la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie s'oriente vers un gel du taux de la taxe intercommunale.
- Accueil des réfugiés ukrainiens : Madame le Maire fait part d'un courrier reçu du Préfet de Seine-et-Marne apportant des informations quant à l'accueil, l'hébergement et le logement des ressortissants ukrainiens et propose aux membres du conseil de réfléchir aux éventuelles aides que pourraient apporter la commune, tant financière que matérielle.
- Aires de jeux pour enfants : Aurélie Jaudon fait part du projet d'amélioration et de sécurisation de l'espace déjà existant dans le jardin public derrière la mairie et du projet d'installation d'une nouvelle aire de jeux Rue des Jardins de Touquin. Des devis sont attendus et seront présentés lors d'un prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 20 heures 55 minutes.

Les membres présents ont signé.

**SIGNATURES** : Le Maire, Sophie CHEVRINAIS

AUBRY Mélanie -Absente Pouvoir à R. Courtin	
BOYOT Jean-Louis	BRIGOT Bernard
CASSON Evelyne	COURTIN Rémi
DECHAMPS François-Xavier	DELAHAYE Jean-Pierre
DIBLING Valérie	DURMORD Alain
KONDRATIEFF Sandrine	LAZARUS Sabrina
MINGUY Johnny (Absent excusé)	RODRIGUEZ-JAUDON Aurélie